



Le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection sur la plateforme de Marcoule

Bilan provisoire du contrôle de l'ASN et faits marquants 2016

Laurent DEPROIT, chef de division

Marcoule, le 6 décembre 2016





Sommaire

1. L'Autorité de sûreté nucléaire
2. Faits marquants 2016 et premiers éléments d'appréciation générale de l'ASN sur les installations nucléaires de la plateforme de Marcoule
3. Perspectives 2017



1

L'Autorité de sûreté nucléaire





L'Autorité de sûreté nucléaire

- L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les **travailleurs, les patients, le public et l'environnement** des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens.
- Autorité administrative indépendante créée par la loi « Transparence et sécurité en matière nucléaire » du 13 juin 2006 (aujourd'hui codifiée dans le code de l'environnement).
- Dirigée par un collège de 5 commissaires
 - irrévocables
 - pour un mandat de 6 ans non renouvelable

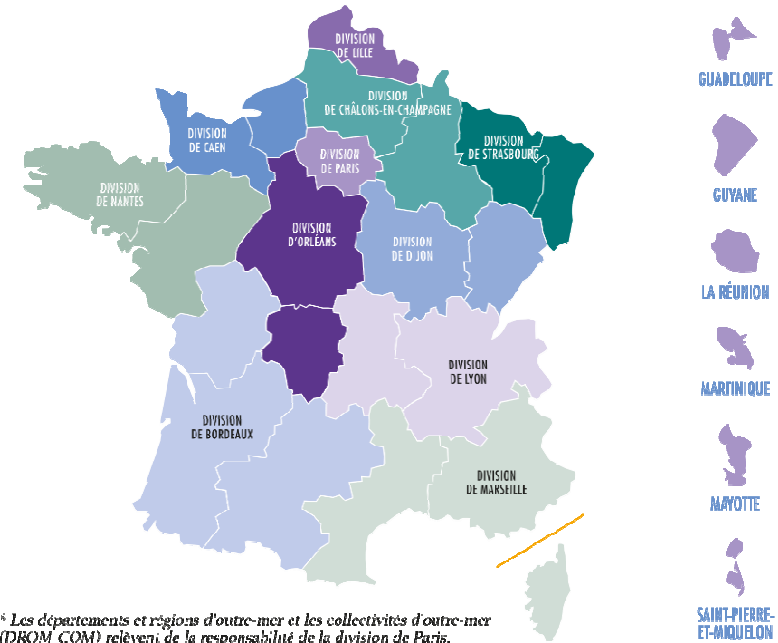




L'Autorité de sûreté nucléaire

- ✓ 483 agents dont 268 inspecteurs.
- ✓ 11 divisions territoriales.
- ✓ 3 métiers :
 - réglementer,
 - contrôler,
 - informer le public.

L'ORGANISATION territoriale de l'ASN



En situation d'urgence, l'ASN assiste les autorités de sécurité civile et leur adresse des recommandations sur les mesures à prendre.

Appuis techniques : IRSN, groupes permanents d'experts.



Les installations nucléaires de base (INB) en Occitanie



Marcoule
- Usine **MELOX**
- Centre de recherche du **CEA Marcoule**
- Installation **CENTRACO**
- Ionisateur **GAMMATEC**



Golfech
- CNPE de Golfech



Narbonne
- **ECRIN** (Areva Malvés)





2

Faits marquants 2016 et premiers éléments d'appréciation de l'ASN sur les installations nucléaires de la plateforme de Marcoule





21 inspections ont été réalisées en 2016* sur la plateforme de Marcoule

MELOX : 6 inspections

Centre CEA : 10 inspections :

- 3 inspections sur ATALANTE
- 3 inspections sur Phénix
- 1 inspection sur DIADEM
- 3 inspections transverses dont 2 avec l'ASND

CENTRACO : 3 inspections

GAMMATEC : 1 inspection

Les lettres de suites sont consultables sur le site Internet de l'ASN

www.asn.fr

* Les nombres présentés sont susceptibles d'évoluer d'ici fin 2016





27 évènements significatifs déclarés en 2016* sur la plateforme de Marcoule

MELOX : 8 évènements significatifs (7 en 2015) dont 1 évènement classé au niveau 1 de l'échelle INES concernant le non-respect d'une règle de criticité lors du transfert d'un échantillon

Centre CEA : 10 évènements significatifs (11 en 2015)

- 6 sur Phénix
- 4 sur ATALANTE

CENTRACO : 9 évènements significatifs (16 en 2015)

GAMMATEC : 0 évènement significatif (2 en 2015)

Les évènements significatifs de niveau 1 font l'objet d'un avis d'incident consultable sur le site Internet de l'ASN

www.asn.fr

* Les nombres présentés sont susceptibles d'évoluer d'ici fin 2016



Environnement de la plateforme de Marcoule

Aboutissement de la démarche commune avec l'ASND de révision des **décisions de l'ASN relatives au prélèvement, à la consommation d'eau et au rejet des effluents liquides et gazeux** de MELOX, CENTRACO, ATALANTE et GAMMATEC avec :

- **Renforcement de l'information du public** en matière de risques liés à l'impact global de la plateforme
- Baisse significative des limites globales de rejet, prise en compte de l'évolution des installations et définition d'un plan de surveillance de l'environnement commun

Les 7 décisions de l'ASN ont notamment fait l'objet d'une consultation du public et d'une consultation de la CLI

Ces décisions sont consultables sur le site Internet de l'ASN





Appréciation de l'ASN sur les INB

L'usine MELOX de fabrication de combustible nucléaire

- ✓ L'ASN considère que **le niveau de sûreté et de radioprotection est globalement satisfaisant**
- ✓ En particulier, les enjeux majeurs de radioprotection et de criticité sont traités avec rigueur
- ✓ Toutefois, l'ASN constate des retards dans la réalisation de travaux de renforcement de la maîtrise des risques d'incendie et dans la mise en œuvre d'engagements en matière de surveillance des intervenants extérieurs





Appréciation de l'ASN sur les INB

Le centre de recherche du CEA à Marcoule

- ✓ L'ASN considère que **le niveau de sûreté et de radioprotection des installations civiles du centre est globalement satisfaisant**

- ✓ **L'année 2016 a été marqué par l'entrée en vigueur de :**
 - ✓ Décret n° 2016-739 du 2 juin 2016 prescrivant au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) de **procéder aux opérations de démantèlement de l'installation nucléaire de base n° 71 dénommée « Phénix »**, située sur le site de Marcoule, dans la commune de Chusclan (Gard) et modifiant le décret du 31 décembre 1969 autorisant la création de cette installation

 - ✓ Décret n° 2016-793 du 14 juin 2016 autorisant le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) à **créer une installation nucléaire de base dénommée DIADEM** sur le site de Marcoule, dans la commune de Chusclan (Gard)





Appréciation de l'ASN sur les INB

Le centre de recherche du CEA à Marcoule (suite)

- ✓ **Le CEA doit achever le démantèlement de Phénix avant 2050** en respectant les dates intermédiaires prévues par décret et les conditions de démantèlement précisées par décision n° 2016-DC-0564 de l'ASN du 07/07/2016
- ✓ L'ASN a encadré la conception, la construction et le fonctionnement de **DIADEM** par décision n° CODEP-CLG-2016-044832 du 17/11/2016
- ✓ L'ASN a examiné le respect des décisions de rejet sur **ATALANTE** et n'a pas identifié de difficulté d'application par l'exploitant
- ✓ Le CEA doit être vigilant en matière de rigueur d'exploitation sur **ATALANTE**
- ✓ Par ailleurs, **l'ASN a identifié des retards dans la réalisation de certaines actions prévues sur le centre à la suite de l'accident de Fukushima**





Appréciation de l'ASN sur les INB

L'installation CENTRACO de traitement de déchets faiblement radioactifs

- ✓ L'ASN considère que **le niveau de sûreté et de radioprotection est satisfaisant**
- ✓ L'ASN a levé **la surveillance renforcée** qu'elle exerçait depuis 2009
- ✓ Le maintien par l'exploitant d'un haut niveau de sûreté de l'exploitation, d'une démarche transparente de déclaration des événements significatifs et d'une dynamique d'amélioration continue sur l'INB demeurent une priorité forte pour l'ASN
- ✓ L'ASN a mis à jour les conclusions du réexamen de l'INB pour tenir compte des conclusions du réexamen du four de fusion
- ✓ L'ASN a autorisé l'augmentation de la capacité de traitement annuel des déchets liquides incinérables TFA





Appréciation de l'ASN sur les INB

L'installation d'ionisation GAMMATEC à Marcoule

- ✓ L'ASN considère que **le niveau de sûreté et de radioprotection est satisfaisant**
- ✓ Des progrès sont toutefois attendus en matière de traçabilité des contrôles et essais périodiques et de veille réglementaire





3

Perspectives 2017





Perspectives et priorités pour l'ASN en 2017

- **Réglementation** : entrée en vigueur des dispositions du décret n° 2016-846 du 28 juin 2016 relatives au recours à des prestataires et à des sous-traitants
- **CENTRACO, MELOX et GAMMATEC** : vérification du respect des décisions de rejet
- L'ASN contrôlera la **mise en œuvre des actions d'amélioration retenues** dans le cadre des réexamens décennaux, en particulier sur MELOX, et du retour d'expérience de l'accident de Fukushima pour les INB du CEA Marcoule et MELOX



Perspectives et priorités pour l'ASN en 2017

- **Phénix** : finalisation de décisions de rejet mises à jour pour tenir compte du démantèlement de l'INB
- **DIADEM** : lancement de l'instruction du dossier de mise en service de l'INB
- **ATALANTE** : fin de l'instruction du transfert d'activités du LEFCA (CEA Cadarache) vers ATALANTE ; lancement de l'instruction du dossier de réexamen périodique de l'INB
- **CENTRACO** : vérification du maintien de la dynamique d'amélioration de la sûreté



